



Traité Kritout

Michna 1 - Chapitre 4

סֶפֶק אָכַל חֵלֶב סֶפֶק לֹא אָכַל,
וְאִפְּלוּ אָכַל,
סֶפֶק יֵשׁ בּוֹ כְּשִׁיעוֹר, סֶפֶק שָׁאִין בּוֹ,
חֵלֶב וְשֶׁמֶן לִפְנֵי,
אָכַל אֶת אֶחָד מֵהֶן,
וְאִין יְדוּעַ אִיזוּ מֵהֶן אָכַל,
אֲשֶׁתוֹ וְאַחֹתוֹ עִמּוֹ בְּבֵית,
שָׁגַג בְּאַחַת מֵהֶן,
וְאִין יְדוּעַ בְּאִיזוּ מֵהֶן שָׁגַג,
שַׁבַּת וַיּוֹם חֹל,
וְעָשָׂה מְלָאכָה בְּאַחַת מֵהֶן,
וְאִין יְדוּעַ בְּאִיזוּ מֵהֶן עָשָׂה,
מִבִּיא אֶשָׁם תָּלוּי:

[Si l'on] ne sait pas si l'on a mangé de la graisse [interdite ou] si [l'on] a [pas] mangé de la graisse [interdite], et même si on en a mangé, mais on a un doute s'il y avait la quantité interdite [à la consommation] ou s'il n'y avait pas la quantité. Si on sait quel [morceau] a été consommé. S'il y avait sa femme et sa sœur à la maison, il a été avec l'une d'entre elles par inadvertance, mais il ne sait pas avec laquelle [des deux]. Ou bien si Chabbat et un jour de la semaine [sont adjacents], il a fait une melakha (interdite le Chabbat), mais il ne sait pas lequel des deux jours [il a transgressé], il apportera un sacrifice provisoire pour le péché (acham talouy).



La Clé de la Vie

Se préparer physiquement et spirituellement aux douleurs de l'accouchement.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions